

Diocèse de Matadi

Synode du diocèse de Matadi

Equipe de pilotage

ANNEE SYNODALE : FAIRE ROUTE ENSEMBLE

Révérands Abbés,
Révérands Pères,
Révérables Sœurs,
Révérands Frères,
Très chers animateurs de la pastorale,

Le Synode est ouvert, il est officiellement lancé

Le 27 mai 2012, en la fête de la Pentecôte, notre Evêque a proclamé l'année synodale diocésaine, nous embarquant dans une démarche commune à toute l'Eglise diocésaine depuis ce jour jusqu'à la Pentecôte 2013, le 19 mai. Cette démarche se veut :

- une véritable dynamique nouvelle, heureuse et joyeuse, aux fins de nous renouveler, de nourrir notre espérance et de nous emmener à resserrer les liens qui nous unissent pour vivre une communion ecclésiale profonde et féconde. Nous pouvons dire que nous sommes appelés à une purification, une conversion, une transformation de nos habitudes et pratiques, personnellement et collectivement (en Communauté).
- une dynamique qui nous permettra dans la prise de conscience de notre pauvreté et de nos limites à porter notre regard sur **les signes de vie**, dans les personnes et les événements : et en même temps de développer l'exercice de la coresponsabilité entre les prêtres, entre prêtres-laïcs et entre les laïcs entre eux, dans la communion de prières et d'action avec notre Evêque diocésain.
- une dynamique qui se veut une réponse aux mutations de la société et de l'Eglise ainsi qu'aux situations parfois difficiles auxquelles les chrétiens sont confrontés.
Elle offre une chance nouvelle aux Communautés, aux Baptisés, à l'Eglise diocésaine et son ouverture sur le monde, en nous appelant à réajuster et préciser sous la mouvance de l'Esprit la mise en œuvre de la mission de l'Eglise aux fins de prendre courageusement quand il le faut des chemins nouveaux pour répondre aux appels de l'Evangile.

Aussi, est-ce avec beaucoup d'humilité que l'équipe diocésaine de pilotage du synode vous adresse ces quelques mots pour aider, tant soit peu, à entrer dans cette dynamique synodale, non pas avec des idées arbitraires ou falsifiées, mais dans le respect de la nature du synode, ce cadre ecclésial de communion, de concertation, de recherche, de redynamisation, de

découverte, de rénovation et de réaménagement pastoral, en fidélité avec les objectifs que l'Eglise, *mater et magistra*, lui assigne !

Le présent texte demande à être interprété et commenté selon les caractéristiques de ses auditeurs.

Il est évident que la réalisation du synode appelle des concours nombreux et divers. Pour l'heure, l'équipe de pilotage demande aux Curés, aux Vicaires comme aux animateurs synodaux désignés sous leur responsabilité de prendre le temps et les moyens qu'il faut pour emmener leurs fidèles à l'intelligence de la réalité qui désormais nous mobilise, et qu'il nous faut accueillir comme une grâce de Dieu : le synode diocésain.

Nous voilà donc tous embarqués pour une belle aventure ! Puisse ce synode redonner vigueur, enthousiasme à chacun et à chacune, puisse-t-il donner envie aux Jeunes de s'engager et de marcher avec Jésus, notre Maître !

Le Synode, qu'est-ce ?

En consultant le Code de droit canonique, nous y lisons que le « synode diocésain est la réunion des délégués des prêtres et des autres fidèles de l'Eglise particulière qui apportent leur concours à l'évêque diocésain pour le bien de la communauté diocésaine tout entière » (canons 460 ss).

Le synode, dont le nom même signifie « faire route ensemble », est donc une démarche collective que l'évêque propose à l'ensemble des fidèles dont il a la charge.

Selon son étymologie, le mot Synode renvoie à l'idée d'une marche (ou d'une démarche) effectuée *ensemble* ou plus précisément encore effectuée selon l'être-ensemble qui caractérise la communauté ou la communion des chrétiens.

Les Assemblées qui seront formées aux différents niveaux pastoraux, notamment de mouvements spirituels et apostoliques, ou de Séminaristes ou encore à une plus vaste échelle de sous postes de mission, de paroisses, ou même au niveau décanal (de zone apostolique), auront effectivement, bien sûr, « quelque chose de vraiment synodal. »

Toutefois, parce qu'elles ne vérifieront pas certaines caractéristiques de ce que le Droit canonique appelle à proprement parler un Synode, nous les qualifierons plutôt de pré-synodales. Elles visent à permettre à tout le diocèse, à ses Communautés (paroissiales ou non), à ses Services, à ses Mouvements, à toutes ses « forces vives » mais aussi finalement à chacun de ses membres de s'exprimer, de se sentir davantage et mieux membre à part entière de l'Eglise de Jésus-Christ qui est dans le diocèse de Matadi.

La forte implication de ces groupes, équipes ou assemblées qui sont autant des lieux d'exercice de la coresponsabilité souligne la prise au sérieux de la communauté chrétienne dans son ensemble chargée de la mission de l'Eglise dans le diocèse, sous la présidence du ministre ordonné, le Curé.

Sans leur consultation, rien de bien vivant, de solide, de durable ne pourrait être réalisé. En effet, sans eux, aucun projet décidé d'en haut. – si bien ficelé soit-il – n'aurait de l'avenir ! C'est pourquoi notre synode est précédé d'une phase de consultation, c'est-à-dire d'un vaste temps de préparation qui est l'occasion, pour les membres de notre Eglise diocésaine de prier, de réfléchir,

mais aussi de vivre et de travailler ensemble en vue de la réalisation de notre projet commun.

Toutes les instances et toutes les personnes sont concernées par les appels évangéliques que l'Évêque diocésain lance vigoureusement à l'ensemble des fidèles : « que tous soient un...Vous serez mes témoins ».

Au terme de cette phase de préparation, l'évêque promulguera par un décret la loi synodale selon laquelle l'Assemblée synodale qui réunira les membres élus de tous les grands conseils et des représentants élus de tous les secteurs pastoraux de notre diocèse sera constituée et la conduite des débats exercée. Ainsi donc, le synode proprement dit consistera en une ou plusieurs assemblées synodales.

La finalité du Synode est donc d'apporter son concours à l'Évêque dans l'exercice de la fonction qui lui est propre, fonction d'enseignement, de sanctification et de gouvernement. Il est donc convoqué et présidé par l'Évêque. C'est lui ou son représentant qui fixera les questions qui seront débattues et qui dirigera effectivement les discussions durant les sessions synodales. A l'issue des travaux, c'est aussi à l'Évêque qu'il reviendra de « tout examiner et de retenir ce qui est bon » dans les avis exprimés. Il lui appartient également, à lui seul, de donner suite ou de ne pas donner suite au travail du Synode, et de signer les déclarations et décrets qui engageront l'Église diocésaine dans les changements que l'Esprit Saint aura inspirés aux membres du Synode.

Le synode est donc d'abord un acte de gouvernement épiscopal. Mais il est, en même temps, à un haut degré un événement de communion et un exercice de coresponsabilité exprimant ainsi la nature profonde de l'Église, « Peuple de Dieu, Église famille de Dieu », parce qu'il fait appel aux compétences de tous, dans la diversité de fonctions, de ministères et de charismes (laïcs, prêtres et diacres, agents de la pastorale, religieuses et religieux, jeunes et adultes).

Le synode manifeste la dimension horizontale d'une Église dans laquelle, en raison du baptême, tous sont fondamentalement égaux et jouissent d'une même dignité. Une telle occasion de donner la parole à tous les baptisés est suffisamment rare pour qu'elle soit appréciée par tous, à sa juste valeur.

Le statut des propositions synodales

Les avis du synode sont qualifiés de « consultatifs », ceci pour signifier que l'Évêque est libre d'accueillir ou non les opinions manifestées par les membres du synode, et aussi pour manifester qu'il n'est pas dans la nature de l'Église d'opposer l'Évêque et le peuple de Dieu dont il a la charge : **le synode n'est donc pas l'occasion de faire part de ses revendications ou d'exprimer ses ressentiments.**

Il vaut la peine de souligner ici que le synode est encore un acte de communion avec l'Église universelle. Ce qui exclut de facto d'y remettre en cause des décisions qui relèvent du magistère universel et local. Il est d'ailleurs recommandé à l'Évêque, dans les instructions relatives à l'organisation des synodes diocésains, d'exclure de la discussion synodale des thèses et positions qui seraient « discordantes par rapport à la doctrine

et à l'organisation ecclésiale, notamment certaines « questions relatives à la vie et au ministère des Clercs ».

Il reste toutefois évident que si notre évêque fait entrer le diocèse dans cette démarche synodale, c'est qu'il est prêt à entendre tout le peuple de Dieu et à écouter l'ensemble des Acteurs de la vie pastorale, avec leurs diverses expériences, aux fins de construire avec eux l'avenir du diocèse.

Quel regard porter sur le synode ? Dans quel esprit vivre cette démarche ?

Nous pouvons encore regarder le synode comme un acte symbolique dans la mesure où :

- il manifeste la nature de l'Eglise « communion » de tous les croyants.
- il est un acte pratique puisque les conclusions du synode sont destinées à orienter concrètement l'activité diocésaine.

Dans quel esprit convient-il de vivre une telle démarche ? Voici quelques points importants à ne pas perdre de vue :

- le Synode est avant tout une démarche spirituelle. C'est pourquoi la première responsabilité de tous les participants au synode est la prière à l'Esprit Saint, puisque c'est lui et lui seul qui doit guider toute la démarche synodale, et être le véritable auteur des conclusions qui en ressortiront.
- La démarche synodale doit nécessairement partir d'un constat objectif de ce qui est réellement vécu dans l'Eglise diocésaine, sans que l'on se focalise sur les problèmes, sur ce qui ne marche pas. N'est-ce pas qu'il s'agit de regarder d'abord les beautés qui sont les nôtres et discerner en toute objectivité comment notre Eglise diocésaine répond déjà aux aspirations spirituelles et religieuses de nos contemporains.
- Enfin, au-delà des orientations qui seront prises et des résultats tangibles qu'on peut légitimement en escompter, il semble que ce qui importe avant tout, c'est de « **vivre** » le synode.

C'est, en effet, l'occasion d'exercer, de la manière la plus concrète possible cette unité du peuple de Dieu dans sa diversité et de tester notre capacité à travailler ensemble pour avancer vers un même but.

Chacun de nous sait comment est grande la tentation d'un chacun ou de nos communautés de se suffire à elles-mêmes, de se satisfaire d'une convivialité protocolaire, de ne se préoccuper que de leur fonctionnement ou de leur petit confort liturgique.

Nous le savons, ce qui souvent met à mal la communion dans l'Eglise, **ce sont les jugements que nous portons les uns sur les autres et les difficultés que nous avons à accueillir d'autres points de vue que les nôtres.**

C'est pourquoi le synode invite précisément chacun à dépasser son seul point de vue, sa seule opinion, **pour ne retenir que le bien de l'ensemble et l'édification du corps du Christ.** Par exemple une équipe synodale, quelle qu'elle soit, formée de membres d'un mouvement apostolique, ou

d'une congrégation, ou d'une catégorie socioprofessionnelle ou de n'importe quel groupe à idéal précis, n'est pas appelé à débattre de son avenir ou de sa place au sein de l'Eglise diocésaine, mais à se prononcer « en tant qu'équipe, mouvement, congrégation ou association de vie religieuse » sur **l'avenir de l'Eglise diocésaine.**

Conclusion

Le synode, donc, doit manifester non seulement la communion diocésaine, mais encore il doit permettre de la réaliser concrètement et de la consolider. Peut-être est-ce faire preuve d'un bel optimisme, mais dans l'esprit et la perspective dans laquelle notre évêque l'a décrété et l'a ouvert, nous voulons croire que le synode sera pour notre Eglise diocésaine, le point de départ d'une véritable conversion, un temps pour revisiter nos attitudes, nos pratiques et nos propositions afin de mieux répondre aux attentes des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

L'équipe de pilotage attend de tous des contributions qui font état d'un certain nombre de préoccupations autour des appels de notre synode « **Que tous soient un** », « **Vous serez mes témoins** », ainsi que de ces deux thèmes qu'il inspire : **servir et témoigner.**

Fait à Matadi, le 27 mai 2012

Equipe de pilotage du Synode diocésain